



Chenevelloises,
Chenevellois,

La rentrée des classes
s'est bien déroulée.

Entre port du masque,
gestes "barrière" et
menace de fermeture d'établissements en
cas de reprise de l'épidémie de Covid-19,
cette rentrée scolaire 2020 ne ressemble à
aucune autre.

Dans le cartable cette année, on met la
trousse, les cahiers, le goûter... et le masque !
Le port du masque est obligatoire pour les
élèves à partir de 11 ans et pour les
enseignants et personnels. C'est pourquoi,
puisque l'état n'en garantit pas l'accès par la
gratuité, le conseil municipal a pris les
devants en distribuant gratuitement 4
masques en tissu lavable aux collégiens et
lycéens de Chenevelles.

Les locaux sont ventilés au moins 15 minutes
par jour. Les chaises et bureaux dans les
classes sont nettoyés et désinfectés tous les
matins à 7 h 30 et du savon désinfectant est
désormais utilisé à l'école.

Une seule solution pour lutter tous ensemble :
la règle des 3 M

- Masque
- Mains à laver souvent
- Mètre (au moins 1 mètre)

J'ai eu le plaisir de recevoir les parents
d'élèves devant la mairie le mardi 1er
Septembre à 8 h 30 avec Noëllie Vergne,
Adjointe à l'école, pour échanger autour d'un
café.



Le Maire,
Cyril Cibert

Journée du patrimoine



A l'occasion des Journées du Patrimoine
(samedi 19 septembre), visite guidée gratuite
de l'église à 15 h par Paul Maturi, du Service
Patrimoine de Grand Châtellerault. Réservation
obligatoire via l'Office de Tourisme de Grand
Châtellerault au 05 49 21 05 47. Masque
obligatoire

Fête des retrouvailles

Réservez d'ores et déjà votre samedi 5
décembre après-midi pour notre « fête des
retrouvailles » ! Entre 14h et 19h, plusieurs
animations et spectacles vous seront proposés
gratuitement, en partenariat avec les associations
du village : musiciens ambulants, concert dans
l'église, boissons chaudes... Les enfants pourront
venir avec leur lettre au père Noël, il sera là ! On
vous en dira plus dans le prochain « Chenevelles
infos » !



LA PETITE CARAVANE

Sur la place le 1er et le 3ème vendredi du mois à
partir de 19 h
Hamburgers, Pizzas ...
Réservation et renseignements au 07 81 06 23 28



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un conseil qui favorise l'expression, l'écoute et la prise de parole des jeunes sur la vie de la commune. Il vise à sensibiliser les jeunes volontaires du village à la citoyenneté, à l'action et initie chacun à la participation démocratique.

Le rôle du conseiller municipal jeune est avant tout de représenter les jeunes du village. Il développe un regard nouveau sur les projets de la municipalité, il étudie les améliorations qui les concernent, il propose des actions en direction des jeunes et, pour certaines d'entre elles, de la commune dans son ensemble.

Lors de la réunion du 5 septembre nos jeunes conseillers ont décidé à l'unanimité l'implantation de la table de ping-pong sur la place près du terrain de pétanque. Ils ont également validé avec Arnaud Meynet, conseiller délégué à la jeunesse et le Maire, l'organisation du WEEK TO GEEK les 28 et 29 novembre prochains.

Membres : BILLY Émilien, BILLY Valentin, BOUCHEHAT Noam, BOUCHEHAT Solal, BOUNAB Nathan, CHUBILLEAU Armand, FONTENAULT Elly, FORET-BRUNO Martin, FOUCAULT-ROLAND Eloane, GIRARD Amy, GUILLANTON Lenny, JOAQUIM Bastien, JOAQUIM Théo, NOMINE Matys, LEBAS Clément, RAUD Gabin, RICHERMOZ Clara, SCHERRER Isaac, THOMASSIN-JUIN Ilonka, VERGNE Laurine, VERGNE Benjamin, VERRI Siméon.

🚀 Si tu souhaites toi aussi rejoindre le CMJ, les inscriptions sont encore possibles en mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE 2020

La commission voirie a fait un état de nos routes et fossés en juillet dernier. Pour cette année, le conseil municipal du 5 septembre dernier a validé les travaux suivants :

- 45 848 € TTC pour nos routes
- 7 992 € TTC pour le curage des fossés

Les travaux de voirie auront lieu la semaine du 14 Septembre

Routes fermées à la circulation (sauf riverains) **Une déviation sera mise en place**

- Réalisation d'un tapis d'enrobés à chaud y compris la couche d'accrochage au virage de **LA CARAQUE 11 301 €**
- Remise en forme de l'ensemble de la voirie en grave émulsion appliquée au finisseur avec enduit bi-couche :
BOIS DE CHET - ROUTE LES ECOUBESSES 22 258 €
- Pose de grille avec bouchon anti-odeur rue Saint-Rémi : **2 538 €**
- Application d'enduit PATA : **7 740 €**
- Purge chaussée en enrobés **LA CHATAUNOIRE : 2 011 €**

PROJET ÉOLIEN DES BRANDES D'OZON
LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR A ÉMIS UN AVIS DÉFAVORABLE 28/08/2020

